



20 Novembre
Journée universelle des droits de l'enfant

10 – 9 – 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1

FAIRE CONNAISSANCE AVEC LE BRÉSIL

Hier, nous avons partagé la réalité des enfants guatémaltèques. Avez-vous pu consulter tous les liens électroniques suggérés ? Félicitations ! 10, 9, 8, ...

Nous vous présentons hier l'article 1^{er} de la [Convention sur les Droits des Enfants](#). Vous pouvez maintenant lire l'article 2^e de cette Convention.

Convention relative aux droits de l'enfant - Article 2

1. Les Etats parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation.
2. Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit effectivement protégé contre toutes formes de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités, les opinions déclarées ou les convictions de ses parents, de ses représentants légaux ou des membres de sa famille.

Aujourd'hui, nous vous présentons les cris des enfants et des adolescent(e)s du Brésil. Le Brésil n'est pas uniquement le pays du football et des carnivals. [Cliquez ici](#) pour découvrir plus d'informations. On disait, dans le courrier électronique d'hier, que l'un des objectifs de la célébration de la Journée Universelle de l'Enfant est de promouvoir l'échange mutuel et la compréhension entre les enfants et les adolescent(e)s. Avez-vous établi un contact avec quelqu'un du Guatemala grâce à [la page Facebook de FMSI](#) ?

Beaucoup de témoignages nous sont parvenus sur la réalité des enfants du Brésil. Nous connaissons le commentaire d'un groupe d'élèves de l'École Mariste de Contagem, Minas Gerais et du Collège Mariste de Balsas, Maranhão. Eux aussi ont abordé les questions sociales et politiques.

Avant de lire leurs témoignages, regardons une des recommandations que l'ONU a présentée au Brésil lors de sa dernière évaluation : *« Prendre les moyens les plus efficaces pour attaquer le problème des inégalités sociales et économiques, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et des possibilités d'emploi dans la population des zones urbaines et rurales »*. (Recommandation N° 154, présentée par la Malaisie).

« L'inégalité sociale dans le pays est exorbitante, de telle sorte que le pays se trouve l'un des plus mal classés au chapitre des inégalités et de l'éducation. Nos gouvernants ont assez d'argent pour remédier à la situation : il est inacceptable que ce pays accepte cette situation de total abandon.



Le Brésil a besoin de politiques publiques effectives afin de diminuer les inégalités, investir en éducation depuis les premières années avec des projets qui s'adressent à la population pauvre, orientés vers des résultats effectifs pour

le développement de sa population ; il faut aussi que tous les citoyens s'impliquent dans l'éradication des inégalités entre les classes sociales.

Il y a un exemple clair : c'est l'éducation publique dans le pays qui peut répondre aux besoins et faire en sorte qu'un autre type d'école serait nécessaire, encore moins un système de quotas.

Personne ne niera que l'éducation est, sans doute, la base de tout, spécialement pour les personnes et les milieux les plus humbles. L'éducation est certainement efficace pour un bon développement social du pays, dans le but de réduire les dommages sociaux et moraux ». **Bruna Rafaela, Luan Caio, Luana Araújo et Marcela Leite.**



« L'éducation au Brésil expérimente un développement significatif, surtout depuis la Constitution de 1998. Il n'est pas facile de l'analyser puisque s'y mêlent des questions sociales, politiques et économiques, donnant une image chaotique de l'instabilité qui se dégage de la situation de l'éducation dans le pays.

Selon cette Constitution, tous les enfants se retrouveront dans le plan éducatif avec le droit à des contenus formels, la scolarisation et l'exercice de la citoyenneté. Les

conditions pour la construction d'une société de justice sociale dépendent de l'universalité d'une éducation primaire de qualité. Une des raisons pour lesquelles l'éducation ne progresse pas est la corruption, ce qui touche à la fois sa dégradation et celle de la société. Le gouvernement, plutôt que d'utiliser les ressources qu'il a pour améliorer l'éducation, tout comme l'économie et la société, les utilise pour les parlementaires qui s'enrichissent eux-mêmes, laissant de côté et sans structures ceux qui ont réellement besoin de ces ressources ». **Jayanne Helisse Briano Araújo.**

Consultez [d'autres témoignages sur la page web de FMSI.](#)

Comme hier, nous vous invitons à commenter ce thème dans votre communauté mariste, à l'école avec vos élèves, vos collègues et ami(e)s, dans votre famille, etc. Provoquez ce débat en salle de classe ! Soyez créatif !

Nous vous invitons à réfléchir sur les questions les plus importantes de votre pays et du monde.

Restez en contact et à demain !

